

# Surendettement : le chemin vers l'extrême pauvreté

BIM n° - 13 janvier 2007  
Ophélie HÉLIÈS

Ce BIM est proposé par Ophélie Héliès, ingénieur agro, sur la base de son travail mené en 2006 pour l'Institut français de Pondichéry, auprès de 160 ménages ruraux du Sud de l'Inde, essentiellement ouvriers agricoles et très petits paysans.

## Résumé

*Le surendettement est un phénomène rarement soudain mais le résultat d'un processus progressif, quelquefois conscient, rarement voulu et très fortement lié à des événements extérieurs à l'emprunteur. Il dépend de la vulnérabilité des ménages et donc des capitaux qu'ils ont pu accumuler. Il n'est souvent pas le fruit d'une mauvaise gestion des risques. Très souvent, les ménages sont tout d'abord fragilisés par des dépenses bien supérieures à leurs ressources et pour lesquelles ils prennent des emprunts qu'ils espèrent pouvoir gérer. Cet endettement amène le capital économique à être dégradé (décapitalisation, prélèvement sur leurs revenus) et le capital social à s'affaiblir (puisque déjà sollicité). Lorsque survient un imprévu, qui alourdit la dette soit en nécessitant de nouvelles ressources soit en diminuant des ressources déjà faibles, l'endettement devient alors incontrôlé et les ménages tombent dans le surendettement. Pour prévenir et traiter le surendettement, il faut donc identifier les familles vulnérables, sécuriser leurs capitaux, leur proposer des crédits adaptés à leurs besoins et à leurs capacités et enfin, leur fournir des filets de sécurité pour les protéger des risques (formations, assurances, épargne, rachat de dettes, moratoires...).*

## Introduction

La presse indienne rapporte très régulièrement des cas de suicides liés au surendettement. Les emprunts pris auprès du secteur informel pour des dépenses agricoles, que des aléas empêchent de rembourser (sècheresses, inondations, prix fluctuants...), sont largement cités comme en étant la cause. Cependant, en 2006, lors d'évènements en Andhra Pradesh (BIM 25-04-2006), la microfinance a également été accusée de participer à ce cercle vicieux de l'endettement. Néanmoins, les suicides ne sont qu'un résultat, la partie la plus visible, d'un processus d'endettement et d'appauvrissement. En réalité, le surendettement ne touche pas que des agriculteurs et n'est pas uniquement lié à des aléas climatiques et au marché. Les études de l'IFP (Institut français de Pondichéry) ont montré qu'il existait aussi des cas fréquents de surendettement chez des populations urbaines et salariées.

L'objectif de ce BIM est d'étudier la vulnérabilité au surendettement des ménages ruraux et les processus qui conduisent à cette situation critique.

## **Précis méthodologique : une approche du surendettement en terme de vulnérabilité des ménages**

La vulnérabilité est un indicateur des conditions économiques et sociales bien plus clair que la pauvreté. Le concept de vulnérabilité inclut les différents risques et leur probabilité ainsi que la capacité d'un ménage à s'en défendre sans s'appauvrir. Si tous les ménages sont plus ou moins exposés aux mêmes risques, la différence de vulnérabilité est liée principalement à l'existence d'un « capital » économique et social qui pourra être utilisé pour atténuer l'impact de ces risques. Ce « capital anti-risque » n'est pas seulement le fruit d'un héritage mais bien le résultat de choix et d'un travail de mise en place et d'entretien.

L'endettement dépend tout d'abord du niveau de richesse économique. Avoir un capital financier permet tout d'abord d'anticiper les dépenses par des stratégies préventives (épargne essentiellement sous forme d'or, capitalisation par des animaux d'élevage, placements dans des tontines ou chez des tiers, par le système des dons-contre dons...). A l'inverse, plus une famille est pauvre, plus elle risque d'utiliser l'endettement comme stratégie de survie (lorsqu'elle a accès à des services financiers) et plus elle a, par conséquent, de probabilité de se sur endetter.

Les ménages ruraux, dans les villages d'étude, dépendent, en majorité, d'une ou plusieurs activités de journaliers ; les ressources dont ils disposent sont donc rarement stables. Elles varient selon les opportunités d'emploi, les choix d'investissement ou de capitalisation, la composition du ménage, les risques... d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre, d'une année à l'autre... Ils ont peu de possibilité de se constituer un capital économique.

Le capital social conditionne l'accès à une aide de la part de la famille proche (prise en charge de l'endettement, d'une partie des dépenses ou des dépendants, échange d'information sur des opportunités d'emploi ou de crédits, incorporation dans des réseaux de travail...).

Enfin, le capital économique, par des garanties matérielles, tout comme le capital social, par des garanties morales, sont un moyen d'accéder à des emprunts mieux adaptés aux capacités de remboursement du ménage (montants, rythme d'entrées de fonds, garanties, taux d'intérêt...) et qui minimisent alors l'impact sur l'endettement.

Cette étude a mis en évidence que le surendettement est le résultat d'une dynamique financière complexe qui dépend de la combinaison de plusieurs facteurs qui affaiblissent petit à petit les capitaux économiques et sociaux et poussent les ménages vers une situation irrécupérable.

## **Première étape du surendettement : des besoins supérieurs aux ressources**

Les revenus familiaux sont très irréguliers et dépassent rarement les 20 000 Rs par an et par famille (environ 350 euros, pour des familles dépendantes de travail journalier). Pourtant, les besoins en fonds sont bien supérieurs à ces entrées d'argent :

- Un décès, une cérémonie de percement des oreilles ou de puberté coûtent de 15 à 30 000 roupies soit environ un an de revenus ;

- Un mariage coûte, selon les villages, entre 85 000 et 150 000 Rs (1 500 à 2 500 €), soit 4 à 8 fois le revenu annuel;
- Construire un forage pour irriguer ses parcelles demande un investissement allant jusqu'à 300 000 Rs (5 000 €) ;
- Les dessous de table pour inscrire un jeune à une formation supérieure peuvent atteindre ;
- 125 000 Rs (2 000 €), soit un peu plus de 6 ans de revenus ;
- Les soins à l'hôpital, même s'ils sont officiellement gratuits, le sont rarement en pratique. Couplé à un manque de confiance dans les hôpitaux publics, ceci conduit beaucoup de familles à verser des dessous de tables ou à s'adresser des centres de soins privés coûteux.

Les familles ont donc besoin, à différents moments de leur vie, de sommes d'argent élevées par rapport à leurs ressources immédiatement disponibles.

Assurer l'avenir de ses enfants, soigner les membres de la famille ou participer aux obligations sociales sont autant de dépenses nécessaires à l'entretien du capital économique et social du ménage. Les dépenses sociales sont, en effet, l'assurance de se constituer et de conserver un réseau qui pourra intervenir comme informateur (travail, emprunts, achats...), comme garant ou comme secours en cas de problème (aide alimentaire...).

Les services financiers sont très nombreux et actifs en Inde : prendre des crédits, et donc s'endetter, est un choix très répandu.

En cas d'endettement :

- Soit les ménages ont un « capital anti-risque » suffisant pour supporter les prélèvements (montant et rythme) : ils conservent un niveau de vie acceptable : l'alimentation reste normale, les enfants ne sont pas retirés de l'école. Le capital économique est peu touché et l'entourage continu de faire confiance au ménage, il reste « fréquentable » et progressivement, ces capitaux seront reconstitués ;
- Soit les ménages n'ont pas (ou plus) de « capital anti-risque » permettant de faire face à l'endettement : soit le patrimoine est décapitalisé et/ou le ménage rembourse la dette en prélevant sur des dépenses importantes (réduction des dépenses alimentaires, d'habillement, d'entretien de la maison, ...), soit la famille a des dettes qu'elle ne paye pas (elle attend le dernier moment pour rembourser ses emprunts) ou elle jongle avec différents crédits et différents prêteurs. Dans ce dernier cas, le ménage est fragilisé au niveau social : qu'ils soient formels ou informels, les prêteurs vont, peu à peu, refuser de prêter soit parce qu'ils savent que les ressources du ménage diminuent et donc que les garanties de remboursement sont de plus en plus faibles, soit parce qu'ils ont déjà perdu une partie des emprunts qu'ils avaient accordés.

Evidemment, la première situation de « solvabilité » peut également être une image que le ménage essaye de maintenir pour conserver son capital social et obtenir facilement de nouveaux emprunts. Comme toute image, ce n'est pas forcément une réalité et ce n'est pas une situation que le ménage arrive à entretenir à l'infini.

Finalement, la première étape dans le processus de surendettement se traduit par la diminution du capital économique (décapitalisation et diminution des ressources immédiatement disponibles) et/ou l'affaiblissement du capital social à force de sollicitations répétées. De ce fait, l'endettement, même minime, fragilise gravement l'économie des familles, qui sont, déjà, à un niveau de vie bas.

D'après les statistiques du gouvernement, près de 75 % des agriculteurs du Tamil Nadu sont endettés auprès du secteur formel d'un montant moyen de 24 000 roupies (soit l'équivalent d'une année de revenu pour des ouvriers ou très petits paysans). Nos recherches indiquent que 91 % de la population rurale est endettée : 54 % l'est à plus de un an de revenu moyen et 35 % à plus de deux ans de revenus moyens. Le capital moyen disponible de ces ouvriers agricoles et petits agriculteurs qui pourrait couvrir les dettes, est de moins de 10 000 Rs pour 4 % d'entre eux et de moins de 5 000 Rs pour 2 %. La majorité des familles sont donc très vulnérables aux chocs et ont une marge de sécurité très faible.

## **Deuxième étape dans le surendettement : un imprévu**

Qu'une famille ait à subir un imprévu alors qu'elle a déjà fragilisé son capital social et économique (en faisant un ou plusieurs emprunts pour faire face à une dépense importante) et c'est souvent l'effondrement de son équilibre et la chute vers le surendettement et la grande pauvreté. Notons que cette dernière «catastrophe» n'est pas forcément une seconde étape dans le temps mais peut très bien être simultanée à la première.

En effet, je parle de surendettement dès qu'un ménage a des emprunts qu'il ne pourra pas rembourser parce que sa situation ne s'améliorera pas, même moyen terme (généralement, d'ailleurs, elle s'aggrave) et non pas seulement à partir du moment où les prêteurs demandent le remboursement de tout ou partie de la dette.

Cet imprévu peut être de quatre types :

- ***une dette dont les conditions ne sont pas favorables*** (taux d'intérêt fort, délai de remboursement trop court) : s'ajoutent alors deux problèmes : une somme déjà importante à rembourser (1<sup>ère</sup> étape) et un remboursement qui n'est pas du tout adapté à la variabilité des entrées d'argent et des dépenses du ménage (2<sup>ème</sup> étape). En cause : un capital social dégradé ou qui n'a jamais existé parce que le ménage n'a jamais eu les moyens de l'entretenir. La famille ne trouve alors pas la flexibilité dont elle a besoin et accède à des emprunts dont les conditions sont de plus en plus défavorables. La situation perdure allant jusqu'à l'extrême c'est à dire l'impossibilité de trouver de nouvelles sources d'emprunts alors que les créanciers demandent le remboursement les uns après les autres. Les solutions immédiates sont alors la fuite lorsque les débiteurs viennent réclamer leur dû, le départ en migration sur du «travail forcé avec avance sur salaire» (voir les travaux de l'IFP sur le sujet [www.irpindia.org](http://www.irpindia.org)) ou le suicide.
- ***Un second besoin d'argent important par rapport aux ressources*** : la famille peut avoir à faire face à une seconde dépense (habitat, mariage, éducation, prise en charge de l'endettement d'un des membres de la famille n'arrivant pas à faire face à ses problèmes financiers...). Le ménage s'engage alors dans un (ou plusieurs) nouvel emprunt bien trop important par rapport aux ressources (même sans tenir compte des intérêts).
- ***Un premier crédit qui amène des dépenses supplémentaires*** : c'est le cas lorsque la dette avait été prise dans l'objectif de diminuer la vulnérabilité de la famille (en augmentant ses revenus ou son capital social utile) et que cet investissement s'accompagne de nouveaux besoins. On peut citer deux exemples. Le premier concerne des familles qui ont choisi d'investir dans un outil de production (tracteur, puits...) ou dans une nouvelle activité et dont l'investissement n'a pas été rentable, c'est-à-dire que, non seulement il n'a pas amené de nouvelles entrées d'argent, mais il coûte cher au ménage (réparations, entretien, intérêts des prêts...). Le montant investi est alors bien trop important par rapport à leurs revenus :

nos enquêtes révèlent des cas d'endettement courant qui représente 4 à 6 années de revenus.

Le second exemple est celui d'un ménage ayant choisi d'investir dans ses enfants (« bon » mariage, éducation supérieure) avec l'espoir que ceux-ci, ayant acquis, grâce à eux, une meilleure situation économique aideront à rembourser les emprunts fait dans ce but ou aideront à l'avenir en cas de problème. Or, ce n'est pas toujours le cas puisque ces investissements peuvent se retrouver « peu rentables » : le gendre refuse d'aider, le fils ne trouve pas d'emploi bien rémunéré... En plus de rembourser seul des dettes que le ménage espérait partager avec un nouveau foyer indépendant (ayant ses propres ressources), il est amené à apporter une aide financière à ceux qui étaient censés l'aider.

- **Une diminution brutale des ressources due à la perte d'un actif** (maladie, décès, séparation) qui amène non seulement le ménage à avoir de nouveaux besoins en crédits (pour couvrir les dépenses de consommation courante) mais aussi qui conduit les ressources à diminuer drastiquement (un homme qui n'apporte plus de ressources c'est une perte de 3 à 4 fois les revenus initiaux). C'est dans cette catégorie qu'on retrouve les cas les plus graves de surendettement (si on peut classer le surendettement sur une échelle de gravité). La marge de manœuvre de ces ménages est très faible : leur patrimoine est rapidement décapi-talisé ou mis en gage et ils ne sont plus capables de faire face aux besoins de la famille : les dettes s'accumulent. Ces familles peuvent être endettés jusqu'à 40 ans de revenu (quelques cas relevés par nos enquêtes), leur capital social se réduit peu à peu, ils sont exclus ou s'excluent eux-mêmes (par honte) du tissu social, l'alimentation est réduite au minimum. Certaines familles (généralement celles où le chef de famille est une femme, le mari étant parti, malade ou décédé) n'ont alors plus d'autre choix que de devenir dépendantes alimentaires de leurs proches. Cette situation est bien entendu très fragile et ne peut pas durer éternellement, les proches étant généralement les ascendants (parents de l'épouse donc déjà âgés).

## **Conclusion : place de la microfinance dans ses processus**

Le surendettement est un risque pour une large part de la population rurale. Ces ménages ne sont pas tous « officiellement » pauvres, ils apparaissent souvent comme ayant des revenus « normaux » mais ils ont des capitaux économiques et sociaux très dégradés.

Faute de savoir identifier ces ménages, la microfinance en Inde n'arrive, pour le moment, ni à traiter ni à prévenir le surendettement.

Tout d'abord, la question de l'endettement en général et du surendettement en particulier est un sujet difficile d'accès qui ne ressort que dans les cas extrêmes, quand il est déjà trop tard : impayés abyssaux, suicides... Les femmes, elles-mêmes, entretiennent une image de « solvabilité » auprès des IMF en payant leurs mensualités Self Help Groupe mais ceci grâce à des emprunts auprès d'usuriers locaux. Le risque étant, évidemment, que l'IMF s'attache plus au taux de recouvrement qu'à la réalité de l'endettement de ses clients. La multiplication du nombre de groupe de microfinance sans réelle formation, la concurrence entre IMF et banques pour placer le maximum de crédits et ainsi continuer à recevoir des fonds mais aussi l'absence de suivi des clients ne font que cacher la véritable situation financière des familles rurales et augmente le nombre de cas de surendettement.

Enfin, la microfinance n'est pas adaptée aux besoins des populations à risque, qui nécessitent des remboursements personnalisés, adaptés à la variation des capacités économiques du

ménage. Malheureusement, en proposant des taux d'intérêt excessifs pour des crédits à long terme (rarement 24 % par an et souvent 36 %) et un remboursement mensuel sans négociation possible, la microfinance complique la gestion de la dette de ces clients qui jonglent entre de nombreux crédits pour payer leurs mensualités. C'est ainsi un risque d'aggraver l'endettement. De plus, la promotion de l'entrepreneuriat (souvent des mêmes activités : vente de fruits et légumes, bougies, artisanat...) auprès de familles pas très motivées et n'ayant ni les capacités de le faire, ni le réseau social conduit souvent les groupes à investir dans des activités non rentables et à ne pouvoir écouler leurs produits sur des marchés déjà saturés. Ceci mène à un endettement parfois très grave de certains clients voire de groupes entiers.

Pour lutter efficacement contre le surendettement, il ne faut donc pas uniquement essayer de « sortir » les plus pauvres de leur situation mais bien aussi s'assurer que tous les ménages fragiles ne tombent pas dans la pauvreté.

De nombreuses actions sont possibles et déjà opérationnelles. Par exemple :

- mettre en place des assurances (santé, décès...) prenant en charge non seulement le coût direct du risque (frais médicaux, transport, cérémonie...) mais aussi les coûts indirects (comme la baisse des ressources) ;
- constituer et sécuriser un capital ou une épargne ;
- former les ménages à la gestion de leur budget (notamment en cas d'investissement) et assurer un suivi de leur endettement ;
- adapter les conditions de remboursement des crédits aux capacités du ménage ;
- avoir une somme disponible en urgence pour les membres du groupe (problème de santé par exemple) ;
- proposer des moratoires sur les anciens crédits lorsque le ménage doit faire face à une diminution de ses ressources (perte d'emploi, problème de santé, perte d'un actif...) ;
- constituer un dispositif d'identification des surendettés au niveau des groupes puis le mutualiser entre créanciers (centrale de risque)...

Le surendettement existait avant la microfinance, mais l'introduction de ce nouveau mode de financement devrait être l'occasion d'aborder ce problème et non de devenir un facteur aggravant en ouvrant de nouvelles possibilités de crédit.

Ophelie Helies [ophelie\\_helies@yahoo.fr](mailto:ophelie_helies@yahoo.fr)